L’Église protestante unie de Lezay au cœur de l’Église verte

Nous poursuivons notre série de portraits de paroisses sur le site du Défap, avec un passage par Lezay : engagée, depuis le printemps 2018, dans la démarche Église verte et solidaire, l’Église protestante unie de Lezay, située dans les Deux-Sèvres, figure parmi les toutes premières à avoir relevé le défi. Il est vrai que ce bastion protestant, dont les origines huguenotes remontent au 16ème siècle, n’en est pas à son premier défi. Une Église de Lezay qui avait très chaleureusement accueilli le Synode National en 2018. Cette série est proposée par Marie Piat, en partenariat avec Regards Protestants.



Temple de l'Église Protestante Unie de Lezay © Marie Piat

Lancé en 2017, le très œcuménique label Eglise verte rassemble les Églises catholiques, orthodoxes et protestantes autour de l'épineux problème de l'écologie. A ce jour, quelque 160 communautés sont labellisées, dont environ 30% d'Églises protestantes. Parmi celles-ci, l'Église Protestante Unie de Lezay qui peut s'enorgueillir d'avoir déjà atteint le niveau « Figuier », soit l'avant dernière étape du parcours qui requiert 50 à 75% de réponses adéquates. De fait, cela fait maintenant un an que cette Église, bientôt réunie avec les paroisses de La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) et de Lusignan (Vienne) pour devenir l'Ensemble du Poitou Rural Protestant, s'est lancée dans la conquête du label Église verte (2). Comment s'y prendre ? « La démarche doit être menée progressivement étape par étape en commençant tout d'abord par constituer une équipe pour mener à bien le projet », répond Francine Villeneuve, présidente du conseil presbytéral de la paroisse de Lezay. Puis il faut inscrire la paroisse en répondant à l'éco-diagnostic (sur le site), et en s'engageant sur un minimum de deux ou trois aspects. Ces premières étapes permettent d'atteindre rapidement les deux premiers niveaux, à savoir « Graine de Sénevé » et « Lis des champs. »

Aménagement du territoire

Pour aller plus loin :

• *Le site de Regards Protestants*

• *Regards sur les paroisses, un blog de Regards Protestants animé par Marie Piat*

• *Le label Église verte est un outil à destination, entre autres, des paroisses chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création. Les niveaux sont les suivants : Graine de Sénevé ; Lis des champs ; Cep de vigne ; Figuier et Cèdre du Liban.*

C’est dans cette perspective que les quelque 300 foyers de la paroisse de Lezay ont décidé d’accentuer le temps de prière communautaire axé sur le respect de la création pendant les cultes. De prendre part à des événements chrétiens consacrés au développement durable. Enfin, d’encourager les membres de l’Église, via notamment le journal paroissial, à promouvoir la consommation locale, biologique et le commerce équitable. « Le niveau du Figuier n’est pas si difficile à atteindre, minimise avec modestie Bertrand Marchand, pasteur de l’Ensemble du Poitou Rural Protestant depuis 2015. Cela fait maintenant plus de cinq ans que nous évoquons le respect de la création, de la nature, dans la catéchèse et lors des cultes. Par ailleurs, les repas paroissiaux proviennent quasi intégralement des jardins locaux. Pour les bâtiments, nous avons fait isoler le presbytère et nous n’utilisons plus de pesticides. Mais nous avons encore beaucoup à faire. »



Temple de l’Église Protestante Unie de Lezay © Marie Piat

La création de l’Ensemble du Poitou Rural Protestant, qui réunira quelque 600 foyers, devrait permettre d’avancer encore dans cette démarche écologique, d’autant que la région pratique depuis longtemps l’agriculture raisonnée. Le 24 mars dernier, les assemblées générales des paroisses de Lezay, de La Mothe-Saint-Héray et de Lusignan se sont déroulées dans un même temps et dans un lieu unique. « Les votes étaient, cependant, dissociés, précise Bertrand Marchand. Mais en 2020, les trois assemblées générales seront suivies d’une seule assemblée constituante entérinant le regroupement des associations cultuelles. » Le fonctionnement est, du reste, d’ores et déjà commun pour un certain nombre d’activités. A commencer par les cultes. Un ou deux cultes sont organisés chaque week-end en fonction d’une rotation autour des treize temples, même si le Poitou Rural Protestant compte des lieux de cultes principaux, dont Lezay, Saint-Sauvant et Exoudun. Les autres temples étant utilisés plus ponctuellement en fonction de la saison. Par ailleurs, la catéchèse, les études bibliques, les groupes de maison, les cultes de maison et le covoiturage ont déjà fusionné. L’Ensemble compte, en principe, deux postes pastoraux. Le deuxième poste étant vacant, Bertrand Marchand est épaulé par Madame Christiane Hervaud, chargée de mission régionale rémunérée. Christiane Hervaud est associée à toutes les activités de l’église, des cultes aux actes pastoraux, de l’animation biblique aux visites de personnes. Un premier poste de ce type en France pour remédier à la vacance pastorale. Pour l’heure, une expérience unique, menée par l’Eglise Protestante Unie de France en région Ouest, qui sera peut-être étendue à d’autres régions dans les années qui viennent.

Marie Piat,
Regards sur les paroisses,
22 avril 2019

Ensemble du Poitou Rural Protestant/EPUdF de Lezay : 18, rue du Temple – 79120 Lezay
05 49 29 40 46

Carême protestant : six rencontres avec Jésus

Chaque dimanche sur France Culture, du 10 mars au 14 avril 2019, de 16h à 16h30, partagez les expériences de Pierre, Marie-Madeleine, Thomas, Nicodème… touchés et transformés dans leur vie par une rencontre : celle de Jésus. Ces conférences diffusées dans le cadre de l'émission «Carême Protestant» seront assurées par le

pasteur Bruno Gaudelet, de l’Église Protestante Unie de France de Neuilly-sur-Seine.



Illustration pour Carême Protestant © EPUdF

Carême et protestantisme semblent ne pas vraiment aller ensemble, si on l’envisage de manière stricte et sous la forme d’un jeûne, et associer les deux termes comme le fait Carême protestant dans une série de conférences diffusées chaque année sur France Culture ne peut qu’impliquer une pratique bien différente.

Le Carême ne fait pas partie de l’histoire protestante, ni de sa pensée. Les Réformateurs ne l’ont pas pris en considération et le terme est absent de l’encyclopédie du protestantisme. C’est ce que montre le fait d’avoir plaqué l’imitation des quarante jours de jeûne de Jésus au désert du début de son ministère (Matthieu 4.2) sur

une même période avant l'anniversaire de sa mort et de n'avoir pas intégré les dimanches qui célèbrent la résurrection. Les conférences de carême inaugurées par le pasteur Boegner en 1928 à la radio qui s'appellent depuis 1981 «Carême Protestant» montrent la démarche des protestant pour s'approprier cette période. C'est un temps de réflexion assidue pour mieux accueillir en soi le paradoxe que représente le Salut apporté par celui qui meurt sur une croix et qui manifeste la justification par Dieu de tous ceux qui croient, s'en remettent à Dieu pour donner du sens à leur vie.

Cheminer avec six personnages touchés dans leur existence…

Ces émissions sont donc en soi un indice, une manifestation du fait que depuis des années, les protestants retrouvent l'utilité de ce temps précédant Pâques. Il n'existe, bien entendu, aucune règle institutionnelle en la matière. Mais le Carême peut, dans notre vie chrétienne, correspondre à un temps de réflexion. Une période pendant laquelle on peut se demander, ou se redemander, ce que signifie être disciple du Christ dans notre quotidien…

L'histoire de Carême protestant

1928

Le Pasteur Boegner présente sa première conférence dans sa paroisse de l'Annonciation. Il sera suivi par bien d'autres pasteurs. Pendant l'occupation, le Pasteur Boegner se battra avec la censure allemande pour que ses conférences soient retransmises par la radio. Il gagnera. Les retransmissions n'avaient pas le retentissement qu'elles ont actuellement ; les postes de radio n'étaient pas aussi nombreux.

1981

Le titre de « Carême protestant » apparaît pour la première fois – une trouvaille qui va faire une percée fulgurante dans tous les milieux et qui est maintenant déposée comme une marque. Peu à peu, le cercle des auditeurs de toutes confessions s'agrandit et comprend 25% de catholiques intéressés par la pensée protestante. Les conférences sont éditées en brochures, en cassettes audio et en CD qui connaissent un bon succès. « Carême protestant » fait partie des émissions satellites de France Culture qui couvrent l'Europe et le bassin méditerranéen, jusqu'en Égypte.

Depuis 1997

« Carême protestant » a son propre site internet, et les prédications sont proposées en intégralité aussitôt après Pâques.

Cette année, les conférences diffusées dans le cadre de

«Carême Protestant» seront assurées par le pasteur Bruno Gaudelet, de l'Église Protestante Unie de France de Neuilly-sur-Seine. Du 10 mars au 14 avril 2019, chaque dimanche sur France Culture, de 16h à 16h30, vous pourrez, à travers ces émissions, cheminer avec six personnages touchés dans leur existence par leur rencontre avec Jésus. Solidement étayées par l'exégèse biblique, ces relectures narratives, de facture théâtrale, nous feront partager les remises en cause intérieures de ces premiers témoins selon leur ancrage social et théologique.

En chemin vers Pâques, que ces conférences vous donnent d'entrer dans l'espérance ! À écouter dès dimanche et jusqu'à début avril sur France Culture (rediffusion sur Fréquence Protestante le lundi suivant à 21h30, ou en podcast sur le site de France Culture) :

Six figures narratives pour dire et entendre autrement l'Évangile

- **10 mars : LE TÉMOIGNAGE DE PIERRE**

Apprendre à se pardonner soi-même
Luc 5.1-11, Marc 8.27-33, Matthieu 26. 69-75, Jean 21.14-25

- **17 mars : LE TÉMOIGNAGE DE MARIE-MADELEINE**

La Bonne Nouvelle qui relève
Luc 8.1-3, Jean 20.1-18

- **24 mars : LE TÉMOIGNAGE DE THOMAS**

Croire au-delà du voir

Jean 11.16, 14.1-14 et 20.24-31

- **31 mars : LE TÉMOIGNAGE DE NICODÈME**

Il faut naître de nouveau
Jean 3.1-12 et 19.38-42

- **7 avril : LE TÉMOIGNAGE DE PAUL**

De la haine à l'amour
Actes 9.1-22, 1 Corinthiens 15.1-11, 2 Corinthiens 11.18-32, Galates 1.11-24

- **14 avril : LE TÉMOIGNAGE DE JÉSUS**

Père me voici !
Matthieu 26.36-46, Marc 14.32-42, Luc 22.39-46

«On n'empêche pas l'humanité de se mouvoir»

Faire tomber les préjugés, changer les regards sur les migrants : c'est le combat de Geneviève Jacques, militante de longue date de la Cimade, et qui a présidé cette association de 2013 à 2018. Elle était invitée au Défap le 6 décembre dernier lors de la journée de réunion des Équipes Régionales Mission. Une manière de concrétiser une proximité qui se traduit notamment par

le fait que le Défap siège au Conseil d'administration de la Cimade… À l'occasion de cette rencontre, Geneviève Jacques est revenue sur les engagements de la Cimade.



Geneviève Jacques lors de la réunion des ERM au Défap, 6 décembre 2018 © Défap

Protestantisme et Résistance, les racines de la Cimade

«La Cimade, fondée le 18 octobre 1939 et baptisée à l'origine «Comité inter-mouvements auprès des évacués», va célébrer ses 80 ans en 2019. Ses engagements d'aujourd'hui plongent dans les racines de ses engagements d'alors. Au moment de la Drôle de Guerre, des étudiants, scouts, protestants, se sont mis ensemble pour accompagner tous les «déplacés internes» que l'on évacuait alors d'Alsace-Lorraine, en prévision de l'arrivée de l'armée allemande. Puis la guerre a éclaté, la France a été en partie occupée ; la Cimade a

été appelée par le pasteur Cadier, d'Oloron-Sainte Marie, pour envoyer des équipes dans un camp d'internement, celui de Gurs, où l'on commençait à enfermer de plus en plus d'anti-nazis allemands et autrichiens, considérés comme des indésirables étrangers (parmi ces indésirables figurait, par exemple, Hannah Arendt). On avait aussi commencé à y interner des Juifs, étrangers dans un premier temps, puis des Juifs français. La Cimade a installé dans le camp du Gurs une présence, une baraque qui est devenue un lieu de rencontre culturel et cultuel : les gens y retrouvaient leur dignité, ceux qui voulaient prier le faisaient… Puis, quand l'Occupation s'est étendue à tout le pays, la Cimade est entrée dans la Résistance pour faire passer des Juifs et des résistants hors du pays.

La Cimade était donc, à l'origine, un mouvement de jeunes protestants français, nourris par des réflexions de théologiens français, mais aussi allemands comme Dietrich Bonhoeffer. Avec l'idée d'être aux côtés de ceux que l'on considérait comme indésirables dans la société ; de tenter tout ce qui était possible pour qu'ils vivent une vie digne au milieu des autres et avec les autres. Cette action s'est accompagnée, de la part des grandes figures de l'époque, d'une dénonciation à l'extérieur : c'est notamment grâce à la Cimade, qui faisait parvenir clandestinement des informations hors du pays, qu'une solidarité internationale œcuménique a pu se mettre en place.»

Être «aux côtés de»

Pour aller plus loin :

• *Un service d'Église : actualité et enjeux de la mission*

• *Les demandes d'asile en 2017 en France et en Europe : bilan de la Cimade*

• *Des rencontres pour faire tomber les préjugés, une initiative de la Cimade*

• *Le point sur le délit de solidarité avec Amnesty International*

• *Le site de l'Ofpra*

• *Le site du HCR*

• *La rose et la mission*

• *Les voyages forment la Mission*

• *Équipes Régionales Mission : quelles missions pour demain?*

• *La Mission, chantier en cours*

«Ne pas simplement «agir pour», mais être «à côté», «du côté» des personnes étrangères – réfugiés, demandeurs d'asile, immigrés, exilés – c'est ce qui fait encore aujourd'hui partie de l'identité de la Cimade ; et aussi témoigner à l'extérieur, ne pas se contenter d'une action de terrain. Enfin, intervenir auprès des pouvoirs publics pour faire changer des lois quand elles sont indignes, ou des pratiques quand elles sont inacceptables. Et changer les regards… Ce combat pour essayer de faire changer les regards dans l'opinion publique passe par les explications rationnelles, les publications pour démonter les préjugés et citer les vrais chiffres, mais aussi par des discours et des actions pour toucher les gens qui hésitent : ce qui peut se faire à travers des rencontres, pour sortir des

concepts qui suscitent les craintes. Les rencontres avec des gens concrets sont essentielles pour faire tomber les peurs : eux aussi sont des pères ou des fils, ont une famille ; cette expérience d'une humanité partagée permet de faire évoluer les regards. Les leviers de la culture (littérature, cinéma, théâtre, chansons, mais aussi cuisine ou artisanat) permettent aussi une ouverture aux autres et au monde. Ils permettent de lutter contre l'enfermement, de montrer aux gens qu'on respire mieux avec la fenêtre ouverte. Ils donnent à voir d'autres façons de comprendre et de vivre le monde. Ils permettent de montrer que ces hommes, ces femmes et ces enfants ne sont pas des abstractions, qu'ils sont là avec nous ; et qu'il nous faut construire ensemble un «nous» commun.»

Accueillir les migrants, est-ce irréaliste ?

«Des politiques nous disent parfois que nous sommes irréalistes, naïfs ; qu'il est plus réaliste de renvoyer ceux qui sont illégalement dans notre pays. On estime qu'en France, il y a entre 200.000 et 400.000 personnes qui n'ont pas les bons papiers. Les expulser, ce n'est pas réaliste. Ce qui est irréaliste, c'est de prétendre fermer les frontières de manière étanche, de renvoyer les gens qui n'ont pas les bons papiers. Il y a de plus en plus de chercheurs, d'écrivains, qui disent qu'il est urgent d'aller vers une autre vision, une autre appréhension de la société et des questions migratoires présentes et à venir. Tout le monde reconnaît que les êtres humains ont toujours bougé à travers l'Histoire et vont continuer à le faire : on

n’empêche pas l’humanité de se mouvoir. Fermer les yeux sur cette réalité, c’est se condamner à être aveugle. C’est un fait ! Et parmi les facteurs qui accroissent aujourd’hui cette mobilité, il y a par exemple le dérèglement climatique, dont les conséquence touchent déjà de plein fouet de nombreux pays. Dans la zone sahélienne en particulier, les régions habitables se réduisent ; les populations doivent partir ; et même si l’Afrique est la première concernée par ces mouvements (80% des migrations africaines se passent à l’intérieur même du continent), cela entraîne aussi des migrations internationales.

L’urgence serait de repenser cette question des mobilités entre les pays de départ, d’arrivée, de transit ; et avec les migrants, pour qu’il n’y ait pas autant de drames en cours de route : 17.000 morts et disparus en Méditerranée depuis 2014, selon l’OIM (l’Organisation internationale pour les migrations). Et comme l’Europe se ferme toujours plus pour décourager les arrivées, le nombre de ceux qui traversent la Méditerranée diminue quelque peu… mais le pourcentage des morts augmente. Il faut repenser notre façon d’habiter la Terre : les pays existent ; mais qui dit frontières ne dit pas forcément frontières fermées ; et il faut savoir gérer ces migrations, ces mobilités, dans l’intérêt de tout le monde, pour que ce ne soient pas toujours les plus faibles qui en pâtissent.

À ceux qui disent aussi qu’il faut renvoyer les migrants pour qu’ils participent au développement de leur pays, on peut répondre que l’argent envoyé par les migrants à leurs proches atteint des montants 100 fois

supérieurs à ceux de l’aide publique au développement. Des populations entières survivent ainsi. Arrêter l’immigration aujourd’hui, ce serait aggraver les problèmes d’extrême pauvreté, par exemple en Afrique.»

«Bons» et «mauvais» migrants



Geneviève Jacques au Défap, 6 décembre 2018 © Défap

«Les mots ne sont jamais neutres. On entend souvent, pêle-mêle, ceux de «réfugiés», de «demandeurs d’asile», de «migrants économiques», de «clandestins», «d’irréguliers»… Il y a ce que disent les dictionnaires, et la manière dont on utilise le vocabulaire – souvent pour entretenir une certaine confusion.

Le terme «réfugié» désigne des personnes qui ont été demandeuses d'un asile, d'une protection internationale, et qui ont été reconnues comme pouvant bénéficier de cette protection garantie par la Convention de Genève sur les réfugiés. Une personne qui fuit son pays parce qu'elle craint pour sa vie pour cause de religion, couleur, ethnie, opinions politiques, orientation sexuelle… peut demander ainsi l'asile dans un autre pays en vertu de l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'an dernier, 13.000 personnes ont obtenu en France le titre de «réfugiés».

Un «demandeur d'asile», c'est quelqu'un qui vient d'arriver et qui sollicite cette protection. Parfois, il peut être pris en charge dans un certain nombre de centres – ou pas pris en charge du tout ; et il va passer par toute une procédure menée par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), qui examine ces demandes. En 2017, plus de 100.000 personnes ont ainsi déposé une demande d'asile en France.

Les politiques entretiennent facilement la confusion, surtout quand ils ne veulent pas accueillir… On parlera plus facilement de «migrants économiques» pour justifier le rejet de certains migrants. Or il y a très peu de gens aujourd'hui qui ne viennent que pour des raisons politiques, ou que pour des raisons économiques. Tous prennent les mêmes bateaux, tous fuient pour un ensemble de raisons qui sont de plus en plus mélangées : le HCR (l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés) parle aujourd'hui de profils mixtes.

On ne peut pas dire qu'on va accueillir ceux qui fuient les guerres et les persécutions politiques, et fermer les frontières aux autres. Opposer de façon simplistes les «bons» et les «mauvais» migrants, c'est détestable. Derrière toutes ces histoires, il y a beaucoup de drames humains, et notre devoir, c'est de faire en sorte qu'ils soient le mieux accueillis possible. Car pour beaucoup, le retour est tout simplement inenvisageable. Ils ont emprunté pour faire le voyage et doivent beaucoup d'argent, ils ont survécu à un parcours terriblement dangereux, ils ont vécu des choses terribles, franchi des milliers de kilomètres au péril de leur vie… Ils ne peuvent pas repartir.»

«Délit de solidarité»

Le délit de solidarité n'existe pas, sur le plan juridique. Mais on désigne ainsi les poursuites qui peuvent viser des personnes venant en aide à des migrants. Ce «délit» a été fortement écorné par rapport à la première version que prévoyait la législation française ; le seul aspect qui reste pénalement répréhensible, c'est le fait d'aider à passer une frontière. Le fait d'héberger un clandestin n'est plus un délit. Tout ce qui est de l'ordre de l'expression humanitaire n'est plus sanctionné. Le Conseil constitutionnel a reconnu un principe de fraternité en vertu duquel accueillir quelqu'un ne peut mener à une condamnation.

Geneviève Jacques

Retrouvez ci-dessous le spot de la campagne de la Cimade : «Faisons tomber les barrières invisibles !»

Attentat en Égypte : communiqué commun des institutions protestantes françaises

En Égypte, la communauté copte a été de nouveau visée par un attentat. Sept fidèles ont été tués et de nombreux autres blessés sur la route du

monastère de Saint-Samuel, le vendredi 2 novembre, quand des hommes armés ont ouvert le feu sur leur bus. L'attaque a été revendiquée par le groupe État islamique (EI). Dans un communiqué commun, le Défap, l'Action Chrétienne en Orient, la Fédération protestante de France, l'Église protestante unie de France, l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, dénoncent «le fanatisme et l'extrémisme meurtrier» à l'origine d'un tel acte, qui «nous engage à soutenir toutes les initiatives visant à la paix et à l'égalité entre les communautés religieuses d'Égypte».



Le lieu de l'attaque, dans la province d'al-Minya (DR)

« Nous voulons adresser toute notre compassion, notre solidarité et nos prières aux familles et

aux chrétiens égyptiens touchés par le nouvel attentat qui a fait vendredi dernier sept victimes et de nombreux blessés au sein de la communauté copte.

Pour aller plus loin :
• *Égypte : actualités du Défap et fiche pays*
• *Téléchargez le texte de ce communiqué en pdf*

Le fanatisme et l'extrémisme meurtrier du soit disant État islamique ont encore une fois visé des chrétiens de la province d'al-Minya alors qu'ils se rendaient en pèlerinage au monastère d'Anba Samuel.

Cet acte horrible nous révolte et nous engage à soutenir toutes les initiatives visant à la paix et à l'égalité entre les communautés religieuses d'Égypte. Ainsi nous nous réjouissons de la conférence pour la paix qui s'est tenue au Mont Sinaï les 18 et 19 octobre derniers et qui a réuni les différentes autorités civiles et religieuses du pays autour du thème *Ici nous prions ensemble*.

C'est dans cette lutte pour la tolérance et dans l'espérance de la victoire de la vie sur les forces de mort que nous encourageons nos frères et nos sœurs d'Égypte à garder courage et confiance. »

Le 7 novembre 2018

M. François Clavairoly, président de la Fédération Protestante de France

Mme Emmanuelle Seyboldt, présidente du Conseil national de l'Église protestante unie de France

M. Christian Albecker, président de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine

M. Joël Dautheville, président du DEFAP, service protestant de Mission

M. Albert Huber, président de l'Action Chrétienne en Orient

Pour l’État islamique, toutes les croyances autres sont des cibles

Le groupe jihadiste État islamique prône une version extrême du salafisme, courant fondamentaliste de l’islam sunnite prônant un retour aux pratiques de l’époque du prophète Mahomet et de ses premiers disciples, qui l’amène à s’attaquer non seulement aux fidèles des autres religions, mais aussi à ceux d’autres branches de l’islam considérées comme hérétiques. L’État islamique a ainsi revendiqué une série d’attentats contre la communauté copte d’Égypte. Le soufisme, courant ésotérique de l’islam, est accusé pour sa part d’hérésie et de polythéisme, de fait de son recours à l’intercession des saints morts. L’État islamique condamne aussi ce qu’il qualifie d' »innovations » : rites et prières des soufis non prescrits à l’origine par le prophète Mahomet.